



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

**Rapport de maintenance  
ANSSI-CC-2018/45-M01**

**IDeal Citiz v2.16-i embarquant l'application  
VITALE  
version 1.3.1**

**Certificat de référence : ANSSI-CC-2018/45**

*Paris, le 14 juin 2019*

*Le directeur général de l'agence nationale  
de la sécurité des systèmes d'information*

Guillaume POUPARD  
[ORIGINAL SIGNE]



## Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

## 1. Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2018/45 du produit IDEal Citiz v2.16i embarquant l'application VITALE version 1.2.18, certifié par l'ANSSI le 19 octobre 2018.
[MAI]	Procédure ANSSI-CC-MAI-P-01 Continuité de l'assurance.
[IAR]	Sesam-Vitale PCN-16-08, Evolutions Applet v1.2.18 vers 1.3.1, version 1.0 du 3 décembre 2018, référence 2018_2000039964, <i>IDEMIA</i> .
[SOG-IS]	Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.
[CCRA]	Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.

## 2. Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « IDEal Citiz v2.16-i embarquant l'application VITALE, version 1.3.1 » développé par les sociétés *IDEMIA* et *INFINEON TECHNOLOGIES AG*.

Il a été initialement certifié sous le nom « IDEal Citiz v2.16-i embarquant l'application VITALE, version 1.2.18 », sous la référence ANSSI-CC-2018/45 (référence [CER]).

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

Eléments de configuration	
Nom de la TOE	IDEal Citiz v2.16-I embarquant l'application VITALE
Identification de l'application	'56 49' = Identité de l'application '83 30' = Date de la version de l'application '13 01' = Version de l'application
Identification de la plateforme	'49 21' = Identité de la plateforme '72 44' = Date de la version de la plateforme '21 21' = Version de la plateforme
Identification de l'IC	'81 00' = Fondateur ( <i>INFINEON TECHNOLOGIES AG</i> ) '78 13' = Type de composant (M7892 B11)

## 3. Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que les modifications suivantes ont été opérées :

- alignement du contenu des fichiers spécifiques VITALE 1 sur des mots de 4 octets ;
- gestion de la longueur des données au format BER pour la réception d'APDU en *Secure Messaging*.

## 4. Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	Guide d'utilisation Manuel utilisateur, référence 2018_2000033538, version 1.7, 11 février 2019, <i>IDEMIA</i> .	[R-M01]
	Guide d'utilisation Manuel de Pré-Personnalisation – Personnalisation, référence 2018_2000033539, version 1.10, 11 mars 2019, <i>IDEMIA</i> .	[R-M01]
[ST]	<p>Cibles de sécurité de référence:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Security Target IDEal Citiz v2.16-i embedding VITALE application, référence 2017_2000024672, version 1.4, 8 avril 2019, <i>IDEMIA</i>.</li> </ul> <p>Version publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Security Target Lite IDEal Citiz v2.16-i embedding vitale application, référence 2018_2000035874, version 1.3, 8 avril 2019, <i>IDEMIA</i>.</li> </ul>	[R-M01]
[CONF]	<p>Liste de configuration du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- VITALE2 applet 1st source – Software Release Sheet, référence 2018_2000035218, version 2.0, 16 avril 2019, <i>IDEMIA</i>.</li> </ul>	[R-M01]

## 5. Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

## 6. Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, version 2.1, June 2012 ».

### *Reconnaissance européenne (SOG-IS)*

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :

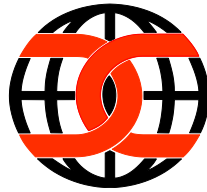
<sup>1</sup> La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : [www.sogis.org](http://www.sogis.org).



### ***Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)***

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>1</sup>, des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> Les pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord :  
[www.commoncriteriaportal.org](http://www.commoncriteriaportal.org).